


Chapitre 11

La République française de 1988 à nos jours

 Page 340, BAC – Réponse à une question problématisée (Sujet guidé)

Consigne : Remettez dans l'ordre les éléments qui composent les différentes parties de la réponse.

Introduction

| | |
|-------|--|
| N°... | Depuis les années 1970, les mouvements féministes luttent pour l'égalité entre les sexes. |
| N°... | Mais cette avancée symbolique ne saurait masquer la réalité : l'égalité entre les hommes et les femmes est loin d'être assurée en France au début des années 1990. |
| N°... | Leurs revendications ont commencé à être satisfaites par la loi Veil autorisant l'avortement (1975) et la loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (1983). En 1991, Edith Cresson est la première femme nommée au poste de Premier ministre. |
| N°... | Sous la pression d'une opinion de plus en plus sensibilisée à cette question, l'Etat a intensifié son action, en adoptant le principe de parité (1) et plus largement en tentant de faire reculer le sexisme dans la société française (2). |

Partie I A

| | |
|-------|--|
| N°... | Le principe de parité consiste à promouvoir ou imposer une représentation égale entre les femmes et les hommes dans les institutions. La France commence par les institutions politiques. Une première loi en 2000, complétée par d'autres, rend la parité obligatoire pour la plupart des assemblées élues. Pour l'Assemblée nationale, les partis ne respectant pas la parité, sont pénalisés financièrement. Puis, en 2008, le principe de parité est élargi dans la Constitution aux « responsabilités professionnelles et sociales ». |
|-------|--|

| | |
|-------|--|
| N°... | La politique est l'un des domaines où la société « patriarcale » dénoncée par les féministes est encore la plus visible : en 1997 l'Assemblée nationale ne comptait que 5,8% de femmes et le Sénat 2,8%. |
|-------|--|

| | |
|-------|---|
| N°... | Conscient du problème, l'Etat crée en 1995 un Observatoire de la parité entre les hommes et les femmes, devenue en 2013 le HCE (Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes). |
|-------|---|

| | |
|-------|--|
| N°... | La République choisit une méthode volontariste pour assurer l'égalité, en inscrivant en 1999 la parité dans la Constitution (article 3) : la loi « favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives ». |
|-------|--|

| | |
|-------|--|
| N°... | Une série de lois est ensuite votée pour favoriser l'accès des femmes aux postes de direction dans tous les domaines : grandes entreprises (2011), fonction publique (2012), enseignement supérieur (2013), sport et culture (2014). |
|-------|--|

Partie I B

| | |
|-------|--|
| N°... | La parité a évidemment fait progresser l'égalité entre les femmes et les hommes, mais celle-ci n'est pas encore pleinement assurée. Quand les mesures sont incitatives, la parité n'est pas toujours atteinte : en 2017, l'Assemblée nationale compte 38,7% de femmes et le Sénat 31,6%. |
|-------|--|

| | |
|-------|--|
| N°... | Dans la plupart des cas, les exécutifs ne sont pas concernés par la parité et les hommes monopolisent encore les postes dirigeants. Au plus haut niveau, le gouvernement n'est pas obligé à la parité. En 2012, le gouvernement Ayrault est le premier à compter autant de femmes que d'hommes, mais on peut souligner que le Premier Ministre, le Président de la République et les présidents de l'Assemblée et du Sénat sont tous des hommes. |
|-------|--|

Partie II A

| | |
|-------|--|
| N°... | Les stéréotypes de genre sont loin d'avoir disparu : ils véhiculent l'idée selon laquelle les hommes ont les « qualités » nécessaires aux tâches de direction (compétence, autorité...). Dans les listes électorales paritaires, les femmes sont souvent les suppléantes des hommes. Quand elles obtiennent des postes de direction, c'est souvent dans des domaines jugés « féminins » comme la santé et l'aide sociale. Parmi les experts intervenant à la radio et à la télévision, on ne compte que 35% de femmes en 2018. |
|-------|--|

| | |
|-------|--|
| N°... | Cela signifie que les efforts doivent être poursuivis pour ancrer l'égalité dans les mentalités. Les femmes assument plus de tâches domestiques que les hommes (3h26 par jour en 2010 contre 2h pour les hommes), ce qui peut être un frein à leur carrière. |
|-------|--|

Partie II B

| | |
|-------|---|
| N°... | Faire reculer les inégalités c'est aussi combattre les préjugés sexistes. Ils sont entretenus notamment par le langage. |
|-------|---|

| | |
|-------|---|
| N°... | Les féministes ont obtenu la féminisation des noms de métier et l'interdiction du terme « Mademoiselle », remplacée par « Madame » dans les formulaires administratifs, mais pas encore l'adoption de l'écriture inclusive (qui vise à corriger la supériorité du masculin sur le féminin en français) bien que l'usage de celle-ci se développe. |
|-------|---|

| | |
|-------|---|
| N°... | Depuis 2018, la législation est renforcée contre les « violences sexuelles et sexistes » et contre le féminicide, meurtre d'une femme pour des motifs liés à son identité de femme. |
|-------|---|

| | |
|-------|--|
| N°... | Le harcèlement sexuel est reconnu comme un délit en 1992. L'association Ni putes ni soumises est créée en 2003 pour faire reculer la violence sexiste dans les banlieues. Le débat est relancé en 2017 sous l'influence du mouvement américain #MeToo, qui pousse les femmes à briser la loi du silence. |
|-------|--|

| | |
|-------|---|
| N°... | Le combat contre le sexisme passe aussi par la lutte contre les violences faites aux femmes et pour la liberté de disposer de leur corps. |
|-------|---|

Conclusion

| | |
|-------|---|
| N°... | On le voit bien aujourd'hui dans les débats sur le foulard islamique : l'un des arguments de ceux qui veulent renforcer son interdiction est, en effet, d'affirmer qu'il est le signe d'un statut inférieur de la femme contraire à l'égalité républicaine. |
|-------|---|

| | |
|-------|--|
| N°... | L'égalité entre les hommes et les femmes, si elle n'est pas encore totalement assurée, a donc beaucoup progressé. Elle fait aujourd'hui partie des valeurs de la République. |
|-------|--|